CORRIGÉ NON OFFICIEL

# CAPA (Lad-cavalier d'entraînement)

E7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

**Session 2026**

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Lad-cavalier, veuillez visiter :
capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

# capa-lad-cavalier — S’adapter à des enjeux professionnels locaux — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique prepa-capa-lad-cavalier-e7---s-adapter-des-enjeux-professionnels-locaux-b24c33ac**

Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

## Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Organiser un essai de collecte de litière
7 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Préparer le suivi d’utilisation de l’eau sur une piste
7 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Étude 1

**10.0 points**

Étude professionnelle 1 — Organiser un essai de collecte de litière

### Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À partir de D1, formulez en une phrase l'objectif professionnel de l'essai et nommez les deux responsables qui doivent décider de sa poursuite.

L'objectif professionnel est d'organiser et de tracer la collecte d'une partie de la litière usagée destinée à l'essai de compostage des Jardins du Moulin, en consignant les quantités et les éventuels écarts. La poursuite de l'essai relève des responsables de l'Écurie des Aulnes et des Jardins du Moulin.

**RÉPONSE À RETENIR**

L'essai vise à organiser et documenter la collecte d'une partie de la litière pour le compostage. Les deux responsables décisionnaires sont ceux de l'Écurie des Aulnes et des Jardins du Moulin.

### Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Calculez la quantité totale de litière usagée estimée sur les six jours pour les 18 chevaux. Présentez l'opération et le résultat en kilogrammes.

La quantité totale estimée se calcule avec les données de D2 : 18 chevaux × 7,5 kg par cheval et par jour × 6 jours. Il s'agit d'un prévisionnel, et non d'une quantité pesée.

**RÉPONSE À RETENIR**

Quantité totale estimée sur six jours : **810 kg** de litière usagée.

### Question 1.3.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Calculez la quantité prévue pour l'essai en appliquant la part de 80 % à la quantité totale estimée. Présentez l'opération et le résultat en kilogrammes.

La part prévue pour l'essai est de 80 % de la quantité totale estimée. Le calcul est : 810 kg × 80 ÷ 100. Le résultat reste prévisionnel et dépend de la confirmation du responsable sur l'admissibilité des matières.

**RÉPONSE À RETENIR**

Quantité prévue pour l'essai : **648 kg**.

### Question 1.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Déterminez le nombre de contenants nécessaires à cette collecte en appliquant la convention d'arrondi indiquée dans D2. Indiquez aussi la capacité totale correspondante.

Je divise la quantité prévue par la capacité maximale retenue pour un contenant : 648 kg ÷ 250 kg = 2,592. Le nombre de contenants étant arrondi à l'entier supérieur, il faut en prévoir 3. Leur capacité totale est de 3 × 250 kg. Cette capacité est une capacité maximale, et non un poids réellement mesuré.


FormaV - document d'entraînement non officiel

**RÉPONSE À RETENIR**

Il faut prévoir **3 contenants**, soit une capacité totale de **750 kg**.

### Question 1.5.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Comparez le nombre de contenants calculé au maximum accepté par collecte. Indiquez la conséquence à signaler au responsable selon les consignes internes du cas.

Le calcul donne 3 contenants, et le partenaire en accepte au maximum 3 par collecte : le maximum est donc atteint, mais pas dépassé. La capacité totale de 750 kg est supérieure aux 648 kg prévus. La situation de dépassement de capacité totale décrite dans D2 ne se présente donc pas. Il faut néanmoins transmettre le prévisionnel au responsable et obtenir la confirmation requise avant toute modification de l'organisation ou collecte effective.

**RÉPONSE À RETENIR**

**3 contenants sur un maximum de 3 :** le maximum accepté est atteint, sans être dépassé. Le scénario de dépassement de capacité ne se déclenche pas ; le prévisionnel reste à transmettre et l'organisation doit être confirmée par les responsables.

### Question 1.6.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Calculez le temps total de préparation et de chargement prévu si les contenants calculés à la question E1-Q4 sont utilisés. Donnez le résultat en minutes puis en heures et minutes.

La préparation demande 12 minutes par jour pendant 6 jours : 12 × 6 = 72 minutes. Le chargement de 3 contenants est estimé à 18 × 3 = 54 minutes. Le temps total prévisionnel est donc de 72 + 54 = 126 minutes. Comme 2 heures correspondent à 120 minutes, il reste 6 minutes.

**RÉPONSE À RETENIR**

Temps total prévisionnel de préparation et de chargement : **126 minutes**, soit **2 h 6 min**.

### Question 1.7.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Rédigez une liste de quatre informations à inscrire dans le relevé de collecte, en sélectionnant celles qui permettent de suivre les contenants et de transmettre les écarts.

Quatre informations prévues par D2 et utiles pour le suivi sont :

1. la date de la collecte ;
2. le numéro du contenant ;
3. le poids estimé ou, si le responsable fournit une mesure, le poids mesuré ;
4. les éventuelles matières écartées.

Le nom de la personne ayant réalisé la vérification est également prévu par la consigne interne et peut être inscrit en complément.

**RÉPONSE À RETENIR**

Informations retenues : **date, numéro du contenant, poids estimé ou mesuré si fourni, matières éventuellement écartées**.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Étude 2

**10.0 points**

Étude professionnelle 2 — Préparer le suivi d'utilisation de l'eau sur une piste

### Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez la surface de la piste à partir de ses dimensions fournies dans D3. Présentez l'opération et l'unité.

La piste étant rectangulaire, sa surface est égale à la largeur multipliée par la longueur : 30 m × 30 m.

**RÉPONSE À RETENIR**

Surface de la piste : **900 m²**.

### Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez le volume d'eau d'une séance complète selon la convention fictive de D3. Présentez le résultat en litres puis en mètres cubes.

Selon la convention fictive du cas, le volume d'une séance complète est la surface multipliée par 1,2 L/m² : 900 × 1,2 = 1 080 L. Pour convertir en mètres cubes, je divise par 1 000 : 1 080 ÷ 1 000 = 1,08 m³.

**RÉPONSE À RETENIR**

Volume de référence d'une séance complète selon la convention de l'exercice : **1 080 L**, soit **1,08 m³**. Cette valeur est une convention interne fictive, pas une recommandation générale.

### Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> À partir des lectures de D4, calculez le volume relevé chaque jour du lundi au vendredi. Présentez les cinq opérations et les résultats en m³.

Pour chaque jour, le volume relevé correspond à la lecture finale moins la lecture initiale :

- Lundi : 25,55 − 24,30 = 1,25 m³ ;
- Mardi : 26,95 − 25,55 = 1,40 m³ ;
- Mercredi : 28,00 − 26,95 = 1,05 m³ ;
- Jeudi : 29,70 − 28,00 = 1,70 m³ ;
- Vendredi : 30,85 − 29,70 = 1,15 m³.

Ces volumes sont calculés à partir des relevés fictifs fournis.

**RÉPONSE À RETENIR**

Lundi : **1,25 m³** ; mardi : **1,40 m³** ; mercredi : **1,05 m³** ; jeudi : **1,70 m³** ; vendredi : **1,15 m³**.


FormaV - document d'entraînement non officiel

### Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> À partir de vos résultats à E2-Q3, indiquez quels jours dépassent la limite quotidienne interne de 1,6 m³ et donnez, pour chacun, le volume de dépassement.

Je compare chaque volume à la limite quotidienne interne de 1,6 m³. Le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi, les volumes sont inférieurs à cette limite. Le jeudi, le volume est de 1,70 m³ ; le dépassement est de 1,70 − 1,60 = 0,10 m³. Ce dépassement doit être signalé. Les données ne permettent pas d'en inventer la cause ni de décider seul d'une modification de l'entretien.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Seul le **jeudi** dépasse la limite quotidienne interne, de **0,10 m³**. Les autres journées ne la dépassent pas.

### Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Calculez le volume total relevé sur les cinq jours. Précisez pourquoi ce cumul ne permet pas, à lui seul, de conclure au respect ou au dépassement d'une limite hebdomadaire dans ce cas.

J'additionne les volumes des cinq journées : 1,25 + 1,40 + 1,05 + 1,70 + 1,15 = 6,55 m³. Le sujet ne donne pas de quota hebdomadaire distinct ; le cumul ne peut donc pas être comparé à une limite hebdomadaire ni suffire à conclure à son respect ou à son dépassement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Volume total relevé sur les cinq jours : **6,55 m³**. Aucune conclusion sur une limite hebdomadaire n'est possible, puisqu'aucune limite de ce type n'est fournie dans le cas.

### Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Relevez deux éléments du tableau de D4 qui nécessitent une transmission au responsable, en distinguant pour chacun le fait indiqué et l'information qui reste à confirmer ou à obtenir.

Deux éléments à transmettre au responsable, en distinguant les faits des informations manquantes :

1. **Mardi :** le tableau indique un apport interrompu une fois. La raison de cette interruption reste à confirmer ; aucune cause ne peut être déduite des données.
2. **Jeudi :** le volume calculé est de 1,70 m³, au-dessus de la limite quotidienne interne de 1,6 m³, et l'observation indique qu'un contrôle du relevé est demandé. Il faut transmettre l'écart et obtenir le résultat de la vérification des lectures ou du relevé, sans supposer l'origine de l'écart.

L'observation non renseignée du vendredi pourrait aussi être signalée : le fait est que l'observation manque, et il faut demander si une observation de l'équipe peut être obtenue.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À transmettre : **l'interruption du mardi**, dont la raison reste à confirmer, et **le volume du jeudi**, qui dépasse la limite interne et pour lequel le contrôle du relevé demandé reste à obtenir.


FormaV - document d'entraînement non officiel

## Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Préparez un court plan de présentation orale du cas en trois étapes : objectif de l'activité, tâches de suivi réalisées ou prévues dans le scénario, puis limites de votre rôle et informations à transmettre. Rappelez explicitement qu'il s'agit d'un cas fictif d'entraînement.

**Plan de présentation orale en trois étapes :**

1. **Objectif de l'activité :** « Je présente un cas fictif d'entraînement portant sur le suivi de l'utilisation de l'eau lors de l'entretien d'une piste de travail. L'objectif du relevé est de distinguer les volumes prévus des volumes constatés, de rendre les écarts traçables et de fournir des informations utiles à la décision du responsable de piste. »
2. **Tâches de suivi prévues dans le scénario :** « La personne en formation consulte les consignes internes, relève les compteurs avant et après les apports réalisés par le personnel autorisé, calcule les volumes par différence et note les observations transmises par l'équipe. Elle compare ensuite les volumes à la limite quotidienne interne du cas. Dans les données fournies, seul le jeudi dépasse cette limite, avec un volume de 1,70 m³. »
3. **Limites du rôle et transmissions :** « Mon rôle, dans ce scénario, est de préparer ou tenir le relevé, de distinguer les lectures des observations rapportées, de signaler les écarts et de demander les informations manquantes. Je ne décide pas de modifier l'entretien, le programme de travail des chevaux ou les volumes d'eau. Je transmets notamment l'interruption du mardi, dont la raison reste à confirmer, le dépassement et le contrôle de relevé demandé le jeudi, ainsi que l'observation manquante du vendredi. La limite mentionnée est une consigne interne fictive, pas une règle publique. Il s'agit d'un cas fictif d'entraînement, et non d'une activité que j'ai réellement menée. »

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le plan présente l'objectif, les tâches de suivi prévues, puis les limites du rôle et les transmissions à effectuer. Il précise explicitement que le scénario est fictif et ne rapporte pas une expérience réelle.

---

Sujet : Sujet blanc original FormaV — prepa-capa-lad-cavalier-e7---s-adapter-des-enjeux-professionnels-locaux-b24c33ac
Supports documentaires vérifiés : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/examens/epreuves-terminales/fiches-descript/fiches-capa/FE_capa_e7_lad.pdf ; https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/capa/lce/capa-lce-ref-122016.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

## Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAPA Lad-cavalier, classés par épreuve et par année :

capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAPA Lad-cavalier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :

capaladcavalier.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.